

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIÉE

VISANT LES ACTIONS ET LES BONS D'ACQUISITION D'ACTIONS REMBOURSABLES DE LA SOCIÉTÉ



INITIÉE PAR

CLAUDIUS France

COMMUNIQUÉ DE MISE À DISPOSITION DE LA NOTE EN RÉPONSE ET DU DOCUMENT « AUTRES INFORMATIONS » DE CEGID GROUP

PRIX DE L'OFFRE :	86,25 euros par action
	68,25 euros par bon d'acquisition d'action remboursable
DURÉE DE L'OFFRE :	Du 6 juillet 2017 au 20 juillet 2017 inclus

Le présent communiqué de presse est établi et publié par Cegid Group en application des dispositions des articles 231-27 3° et 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l' « AMF »).

En application de l'article L. 621-8 du Code monétaire et financier et de l'article 231-26 de son règlement général, l'AMF a apposé le visa n° 17-323 en date du 4 juillet 2017 sur la note en réponse établie par Cegid Group dans le cadre de l'offre publique d'achat simplifiée initiée par Claudius France et visant la totalité des actions et des bons d'acquisition d'actions remboursables de Cegid Group à un prix égal à 86,25 euros par action et à 68,25 euros par bon d'acquisition d'action remboursable, l'offre publique ayant fait l'objet d'une décision de conformité par l'AMF en date du 4 juillet 2017 (l'« **Offre** »).

Dans le cas où, à la clôture de l'Offre, les actionnaires n'ayant pas apporté leur titres à l'Offre ne représenteraient pas plus de 5% du capital ou des droits de vote de Cegid Group, Claudius France sollicitera la mise en œuvre d'un retrait obligatoire, conformément aux articles 237-14 à 237-19 du règlement général de l'AMF, étant précisé que cette procédure entraînera la radiation de la cote des actions et des bons d'acquisition d'actions remboursables Cegid Group.

Préalablement à l'ouverture de l'Offre, l'AMF et Euronext publieront respectivement un avis d'ouverture et un avis annonçant les modalités et le calendrier de l'Offre.

Le document présentant les « autres informations » relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de Cegid Group (le « **Document Autres Informations** ») a été déposé auprès de l'AMF et sera mis à la disposition du public le 5 juillet 2017, conformément aux dispositions des articles 231-27 et 231-28 du règlement général de l'AMF.

La note en réponse établie par Cegid Group et visée par l'AMF, ainsi que le Document Autres Informations sont disponibles sur le site de l'AMF (www.amf-france.org) et sur celui de Cegid Group (www.cegid.com), et sont mis gratuitement à disposition du public au siège de Cegid Group sis 52 quai Paul Sédallian, 69009 Lyon.

Calendrier

Le calendrier des dates de publications et de manifestations est disponible à l'adresse suivante : <http://investisseurs.cegid.com/Communiques/Communiques-financiers>

Communication Financière

Cegid Group
52 quai Paul Sédallian
69279 Lyon Cedex 09
Tél : 04 26 29 50 20
dirfin@cegid.fr / www.cegid.com

Marché de cotation : Euronext Paris Compartiment B
Code ISIN : FR0000124703
Reuters : CEGI.PA
Bloomberg : CGD FP
ICB : 9537 Software
Indices : CAC ALL SHARES - CAC ALL-TRADABLE - CAC MID & SMALL
CAC SOFT. & C.S. - CAC TECHNOLOGY - NEXT 150

Information importante

Le présent communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement.

Il est fortement recommandé aux investisseurs et aux actionnaires situés en France de prendre connaissance de la documentation relative à l'Offre. L'Offre n'est pas ouverte au public dans toute juridiction dans laquelle son ouverture fait l'objet de restrictions légales.

L'Offre est réalisée aux Etats-Unis conformément à la Section 14(e) du U.S. Securities Exchange Act de 1934, tel que modifié (l' "Exchange Act") et à la Réglementation 14E du Exchange Act, en tant qu'offre publique « Tier 1 » selon la Règle 14d-1(c), ainsi que conformément aux lois et règlements français applicables.

Ce communiqué ne doit pas être publié, diffusé ou distribué, directement ou indirectement, dans tout pays dans lequel la distribution de ces informations ferait l'objet de restrictions légales.

La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué dans certains pays peut faire l'objet de restrictions légales ou réglementaires. Par conséquent, les personnes situées dans les pays où ce communiqué est diffusé, publié ou distribué doivent s'informer sur de telles restrictions et s'y conformer. Cegid Group décline toute responsabilité quant à une éventuelle violation de ces restrictions par qui que ce soit.